

REPUBLIQUE FRANCAISE

.....  
Ministère de la Justice  
.....

**Décision du 19 décembre 2018**

portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la Cour d'Appel de DOUAI

NOR: JUS B 18 350445

Le Premier Président de la Cour d'Appel de DOUAI,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque Premier Président de cour d'appel ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du Premier Président de la Cour d'Appel de DOUAI en date du 7 décembre 2018

**Décide :**

**Article 1**

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du Premier Président de la Cour d'Appel de DOUAI :

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSa SJ	Lynda DEROZIER Magdalena SYNAKOWSKI	Corinne LECOMPTE Willy BAILLEUL

SDGF-FO	Marie-Michelle MOUEZA	Sophie-Marie (Sophie) MAMPAEY
C. JUSTICE	Sonia RAJOT	Hervé POTELLE
CGT	Michel DEMOULE Carole RICOUS Michel CARLIER	Martine KEMPA Ernesto PERALES AQUINO Catherine BACHORZ

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du Ministère de la Justice.

Fait à DOUAI, le 19 Décembre 2018,

Par déléga~~tion~~,

~~Philippe DUPRIEZ~~  
Directeur Délégué à l'Administration Inter-Régionale Judiciaire